
TERMES DE VENTE DU JETON (« TOKEN ») FLIPNPIK

CES TERMES DE VENTE (« **LES TERMES** ») DU TOKEN FLIPNPIK (« **FNP** ») S'APPLIQUENT ENTRE LA PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE ACHETANT DES FNP (« **VOUS** ») ET FLIPTECH SAS, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE RÉGIE PAR LES LOIS FRANÇAISES, SON SIEGE SOCIAL SITUÉ, IMPASSE DE LA RAVOIRE, 74370, EPAGNY-METZ-TESSY, INSCRIT AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS D'ANNECY SOUS LE NUMÉRO RCS 838 309 896, OU À L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES (FLIPTECH SAS ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, LA « **SOCIÉTÉ** », « **NOUS** »), REPRÉSENTÉE PAR SON PDG HENRI HARLAND DUMENT AUTORISÉ AUX FINS DE LA PRÉSENTE.

LA SOCIÉTÉ NE PEUT ÊTRE SOUMISE À UNE SURVEILLANCE OU À UNE RÉGLEMENTATION PAR L'AUTORITÉ FÉDÉRALE DE SURVEILLANCE DES MARCHÉS FINANCIERS (FINMA) OU TOUTE AUTRE AUTORITÉ DE RÉGLEMENTATION DANS TOUTE JURIDICTION. CHACUN D'ENTRE VOUS ET LA SOCIÉTÉ SONT MENTIONNÉS INDIVIDUELLEMENT EN TANT QUE « **PARTIE** » ET COLLECTIVEMENT EN TANT QUE « **PARTIES** ».

CES CONDITIONS REGISSENT ENTIÈREMENT ET AUTOMATIQUEMENT L'ACHAT DE FNP DE NOUS POUR VOUS PENDANT LES PÉRIODES DE VENTE PRIVÉE, PRE-ICO ET/OU ICO ET PRÉVALUE SUR TOUT AUTRE DOCUMENT ÉMIS PAR VOUS OU NOUS, Y COMPRIS, LE LIVRE BLANC OU AUTRE DOCUMENT DE PRÉSENTATION OU DE COMMERCIALISATION DONNÉS SEULEMENT À TITRE INDICATIF. AUCUNE PERSONNE N'EST AUTORISÉE À EFFECTUER TOUTE DÉCLARATION CONCERNANT LA SOCIÉTÉ OU L'ACHAT DE FNP AUTRE QUE CELLE INDICQUÉE DANS LES CONDITIONS ET LES POLITIQUES DE LA PLATEFORME.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CES CONDITIONS. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CES CONDITIONS, N'ACHÉTEZ PAS DE FNP. EN ACHÉTANT DES FNP PENDANT LES PÉRIODES DE VENTE PRIVÉE, PRE-ICO ET/OU ICO ET/OU EN UTILISANT DES FNP SUR LA PLATEFORME, VOUS RECONNAISSEZ INCONDITIONNELLEMENT ET ACCEPTÉZ D'ÊTRE LIÉ PAR CES CONDITIONS.

L'UTILISATION DES FNP EN RELATION AVEC LA PLATEFORME SERA RÉGIE PAR TOUS LES TERMES ET POLITIQUES PUBLIÉS SUR WWW.FLIPNPIK.IO (LES « **TERMES ET POLITIQUES DE LA PLATEFORME** »). EN CAS DE CONFLIT AVEC LES PRÉSENTES CONDITIONS, LES CONDITIONS ET LES POLITIQUES DE LA PLATEFORME PRÉVALENT À TOUTE QUESTION RELATIVE À L'UTILISATION DE FNP DANS LE CADRE DE LA PLATEFORME. LES CONDITIONS ET LES POLITIQUES DE LA PLATEFORME PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES OU COMPLÉTÉES À TOUT MOMENT, À LA SEULE DISCRÉTION DE LA SOCIÉTÉ.

LES ACHÉTEURS DEVRAIENT CONSULTER LEURS PROPRES CONSEILS SUR LES POSSIBLES CONSÉQUENCES JURIDIQUES, FISCALES, COMPTABLES, PRUDENTIELLES ET FINANCIÈRES DANS LEUR PAYS DE CITOYENNETÉ, DE RÉSIDENCE, DE DOMICILE ET D'AFFAIRES EN CE QUI CONCERNE L'ACQUISITION, LA CONSERVATION ET/OU DISPOSITION DE FNP, ET TOUTES RESTRICTIONS ÉTRANGÈRES QUI PEUVENT ÊTRE PERTINENTES POUR S'ASSURER, EN PARTICULIER, QU'ILS SONT BIEN AUTORISÉS À ACHÉTER ET À UTILISER DES FNP, ET (II) L'ACHAT ET/OU L'UTILISATION DE FNP N'EST PAS CONTRAIRE À D'AUTRES STATUTS OU RESTRICTIONS RÉGLEMENTAIRES POUR LESQUELLES ELLES PEUVENT ÊTRE SOUMISES.

L'OFFRE ET LA VENTE DE FNP DANS CERTAINES JURIDICTIONS PEUVENT ÊTRE RESTREINTES PAR LA LOI. LES PRÉSENTES CONDITIONS NE SONT PAS UNE OFFRE DE VENTE OU UNE SOLlicitATION D'OFFRE D'ACHAT, NI NE SERA OFFERT OU VENDU À UNE PERSONNE DANS DES JURIDICTIONS DANS LESQUELLES UNE TELLE OFFRE, SOLlicitATION, ACHAT OU VENTE SERAIT ILLÉGAL.

VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTÉZ QU'IL EXISTE DES RISQUES ASSOCIÉS À L'ACHAT, À LA CONSERVATION ET À L'UTILISATION DE FNP EN RAPPORT AVEC LA SOCIÉTÉ ET/OU LA

PLATEFORME, Y COMPRIS, LES RISQUES DÉCRITS DANS L'ANNEXE A CI-DESSOUS. EN ACHETANT DES FNP, VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ASSUMEZ CES RISQUES.

Attention : La version anglaise prévaudra toujours en cas de divergence ou d'incohérence entre la version anglaise et la traduction française

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT LA VENTE DE TOKEN, VEUILLEZ NOUS CONTACTER À :

ICO@FLIPNPIK.IO

+33 179974091

UNITED KINGDOM: ICO-EN@FLIPNPIK.IO

+44 2037347568

FRANCE : ICO-FR@FLIPNPIK.IO

+33 179974091

RUSSIA: ICO-RU@FLIPNPIK.IO

+7 4996092640

CHINA: ICO-CN@FLIPNPIK.IO

+86 1087833211

SPAIN: ICO-ES@FLIPNPIK.IO

POLAND: ICO-PL@FLIPNPIK.IO

UKRAINE: ICO-UA@FLIPNPIK.IO

KOREA: ICO-KR@FLIPNPIK.IO

VOUS ET LA SOCIETE ACCEPTEZ CE QUI SUI

1. PLATEFORME

La Société est en train de développer :

- a) Un écosystème collaboratif basé sur la blockchain (la « **Plateforme** ») intégrant à la fois un réseau social et une marketplace, et permettant à tous les utilisateurs de la Plateforme de contribuer et de partager la valeur qu'ils génèrent dans l'écosystème par la publication et le partage de contenu, de transactions et d'échanges de services ;
- b) Le FNP, un Token qui peut être utilisé exclusivement sur la Plateforme pour (a) acheter des produits et / ou services auprès des propriétaires d'entreprises et des utilisateurs de la Plateforme, (b) bénéficier d'offres spéciales, concours promotionnels et autres services et avantages, et (c) acquérir le statut d' "ambassadeur" d'une entreprise spécifique, ce qui leur donne la possibilité de gagner (si une condition relative à la promotion de l'entreprise par l'ambassadeur est remplie) jusqu'à 20% du budget total alloué par cette entreprise pour des services spécifiques offerts sur la Plateforme (sachant que le prix payé pour acquérir le statut est remboursable).

Une plateforme ayant des caractéristiques similaires à celles décrites dans le paragraphe a) ci-dessus a déjà été développée sans l'utilisation de la technologie blockchain (« **l'application** ») et est actuellement exploitée au Canada. La Plateforme est encore en cours de création pour être exploitée en Europe et dans d'autres pays (excepté l'Amérique du Nord) et sera développée et exploitée par la Société. Le terme « **Plateforme** » se réfère uniquement à la plateforme utilisant la technologie blockchain et développée par la Société pour être exploitée en Europe et dans d'autres pays, à l'exclusion de l'Amérique du Nord.

De plus amples détails concernant la plate-forme sont décrits dans le Livre blanc (le "**Livre blanc**"), disponible sur [WWW.FLIPNPIK.IO]. Les informations contenues dans le Livre blanc et sur le site Internet de la Société sont uniquement de nature informative et ne font pas partie des présentes Conditions.

Bien que la Société ait l'intention de développer et d'exploiter la Plateforme de la manière décrite ci-dessus, elle se réserve le droit de modifier les caractéristiques, les fonctionnalités ou les plans de développement à sa seule et entière discrétion.

La Société sera principalement responsable de l'administration de l'exploitation et du développement de certains aspects de la Plateforme. Cependant, il est prévu que certaines sociétés affiliées et/ou d'autres tiers fourniront des services administratifs, marketing, techniques et de développement à la Société dans le cadre de l'exploitation et/ou du développement de la Plateforme.

2. UTILISTÉS DU FNP

Le FNP est un jeton qui, une fois la plate-forme développée, sera utilisé exclusivement sur la plate-forme, comme décrit dans la section 1 ci-dessus et dans le Livre blanc. La propriété de FNP ne comporte aucun droit, usage ou attribut, explicite ou implicite, autre que ceux décrits dans ces termes et dans le Livre blanc.

En particulier, vous comprenez et acceptez que le FNP :

- a) Ne représente, ni ne confère aucun droit financier sur les résultats économiques de la Société ou des entreprises inscrites sur la Plateforme ;
- b) Ne représente, ni ne confère aucun droit de propriété ou participation, action ou valeur ou droits équivalents, droits de propriété intellectuelle ou toute autre forme de participation ou de relation avec la Plateforme, la Société et ses sociétés affiliées ou des entreprises inscrites sur la Plateforme ; et
- c) N'est pas destiné à être une monnaie numérique, un titre, une marchandise ou tout autre type d'instrument financier.

3. ALLOCATION DES FNP TOKEN

La Société créera jusqu'à 1.000.000.000 FNP dont 425.000.000 FNP seront émis et libérés au moment de l'ICO et les 575.000.000 FNP restants seront émis et libérés sur une période de 4 ans suivant l'ICO. Tous les FNP auront la même valeur et la même fonctionnalité. La répartition des 1.000.000.000 FNP créés par la Société est ainsi :

- 75.000.000 FNP (7,5% du montant total de FNP créé) seront alloués au programme Marketing et Bounty de la Société ;
- 75.000.000 FNP (7,5% du montant total de FNP créé) seront alloués à l'équipe de la Société ;
- 150.000.000 FNP (15% du montant total de FNP créé) seront alloués à la « réserve des partenariats » de la Société ;
- 350.000.000 FNP (35% du montant total de FNP créé) seront alloués à la « Social Mining Reserve » de la Société ;
- 350.000.000 FNP (35% du montant total de FNP émis) seront alloués pendant les périodes de vente privée, pré-ICO et ICO comme suit : un minimum de 105.000.000 FNP pendant la période de vente privée, un minimum de 105.000.000 FNP pendant la Période pré-ICO et un minimum de 140.000.000 pendant la période de l'ICO.

La Société peut augmenter le nombre de FNP créés jusqu'à 50% (500.000.000 FNP) si la Société et/ou ses filiales exploitent la Plateforme aux Etats-Unis et/ou au Canada.

4. CONDITIONS D'ACHAT DES FNP

La vente des FNP débutera le 1er mai 2018 et se terminera au plus tard le 31 octobre 2018 ou à une date antérieure si la limite des 350 000 000 FNP vendus est atteinte.

La vente de FNP par la Société se fera en trois étapes :

- Une période de vente privée débutant le 1er mai 2018 à 8h (UTC / GMT) et se terminant le 30 juin 2018 ou dès que les 105.000.000 FNP ont été vendus ou l'objectif de 30 000 ETH a été atteint (la « **période de vente privée** ») ;
- Une période de pré-ICO débutant le 1er juillet 2018 ou à la date de fin de la période de vente privée et se terminant le 31 août 2018 ou dès que les 105 000 000 FNP supplémentaires ont été vendues (sans tenir compte des FNP vendus pendant la Période de vente privée) ou l'objectif de 30 000 ETH supplémentaire a été atteint (la « **période pré-ICO** ») ; et
- Une période ICO commençant le 1er septembre 2018 ou à la date de fin de la période de vente privée et se terminant le 31 octobre 2018 ou à une date antérieure si les 140.000.000 jetons supplémentaires ont été vendus (sans tenir compte des FNP vendus pendant les périodes de vente privée et pré-ICO) ou l'objectif de 40 000 ETH supplémentaire a été atteint (la « **période de l'ICO** »).

La Société peut, à sa seule discrétion, modifier les périodes et / ou les dates indiquées ci-dessus, à condition que les modifications soient publiées sur **WWW.FLIPNPIK.IO**.

5. PRIX D'ACHAT DES FNP

Sauf indication contraire de la Société, le prix de vente de 1 (un) FNP est égal à 0,0002857 ETHER correspondant à 3 500 (trois mille cinq cent) FNP pour 1 (un) ETHER.

Pendant la période de vente privée, un bonus entre 5% et 50% sera attribué en fonction du nombre de FNP que vous avez achetés durant cette période.

Au cours de la période pré-ICO, un bonus entre 5% et 10% sera attribué en fonction du nombre de FNP que vous avez achetés durant cette période.

Pendant la période de l'ICO, aucun Bonus ne sera appliqué et le prix de vente sera de 0,0002857 ETHER pour 1 (un) FNP correspondant à 3 500 FNP pour 1 (un) ETHER.

Les FNP peuvent être achetés avec de l'Ethereum, Bitcoin, Litecoin, Dash, Dogecoin, US \$ ou en Euros (via le paiement SWIFT ou SEPA).

La Société se réserve le droit de transformer les Crypto-monnaies qu'elle reçoit en monnaie Fiat (Euros, US \$) avant la fin de l'ICO. Pour se prémunir contre le risque de change qui pourrait résulter de l'annulation ultérieure de l'ICO et du remboursement aux acheteurs, la Société peut établir des contrats à terme et/ou future.

La Société se réserve le droit de conclure des contrats à terme et/ou futurs au cours des périodes de l'ICO (vente privée, pré-ICO, ICO) en utilisant le Fiat et les Cryptomonnaies reçus au cours de ces périodes.

La Société se réserve le droit de refuser ou d'annuler les demandes d'achat de FNP à tout moment, à sa seule discrétion. Une fois que la Société aura accepté votre demande d'achat, vous recevrez par courrier électronique une confirmation écrite de votre achat.

Pour les achats en cryptomonnaies, le nombre de FNP achetés sera égal à 1 (un) FNP pour 0,0002857 ETHER correspondant à 3 500 FNP pour 1 (un) ETHER. Pour les achats en FIAT, le coût du FNP sera au minimum de 0,10 euro par FNP ou il pourra également être calculé et fixé à la discrétion de la Société sur la base du nombre d'Ether obtenu avec la monnaie fiduciaire en fonction du taux de change d'Ether/Fiat publié sur <https://www.kraken.com> (le Taux de change) à la date et à l'heure à laquelle la Société vous envoie par email la confirmation écrite de la réception de votre paiement (la « **Date de Confirmation** »), sachant que cette Date de Confirmation interviendra au plus tard 24 heures après la réception de votre paiement, vous assumerez ainsi le risque de la fluctuation du taux de change jusqu'à la date de confirmation, et cela peut avoir une incidence sur le nombre de FNP qui vous est attribué.

Un montant égal à 15% de chaque montant reçu pendant la période de vente privée sera immédiatement transféré des comptes bancaires et/ou du portefeuille cryptomonnaies de l'ICO aux comptes bancaires et/ou au portefeuille cryptomonnaies de la Société afin d'être immédiatement accessible par la Société pour financer l'ICO.

Le prix d'achat que vous payez pour les FNP exclut toutes les taxes applicables. Vous êtes responsable de déterminer quelles taxes, le cas échéant, s'appliquent à votre achat de FNP, y compris, par exemple, les ventes, l'utilisation, la valeur ajoutée et les taxes similaires. Il est également de votre responsabilité de retenir, collecter, rapporter et remettre les bonnes taxes aux autorités fiscales appropriées. La Société n'est pas responsable de la retenue, de la collecte, de la déclaration ou de la remise de toute taxe de vente, d'utilisation, de valeur ajoutée ou similaire découlant de votre achat de FNP.

6. CONDITIONS D'ACHAT DE FNP

Le FNP ne peut être acheté que par des acheteurs qui sont des acheteurs autorisés, tel que ce terme est défini dans la pièce B ci-dessous.

Pour acheter des FNP, vous devrez :

- a) Confirmer que vous avez lu et accepté les présentes Conditions en cochant la case « J'accepte les conditions » sur WWW.FLINPIK.IO ;
- b) Confirmer que vous êtes un acheteur autorisé ;
- c) Déclarer et certifier, effectuer les recherches ou prendre les conseils pertinents d'avocats spécialisés pour s'assurer qu'aucune législation ou réglementation applicable à votre situation et votre lieu de résidence, ou aucune position ou recommandation d'une autorité nationale compétente ne vous interdit ou vous limite dans l'achat et la possession de FNP, et plus largement de cryptomonnaies ;
- d) Accepter de fournir une vérification de votre identité et de la source des fonds utilisés pour l'achat, tel que demandé par la Société,

D'obtenir, à notre seule discrétion, certaines informations vous concernant afin de vous conformer à la loi ou à la réglementation applicable à la vente de FNP (y compris, les informations mentionnées à la section 11 ci-dessous). Vous acceptez de nous fournir ces informations rapidement sur demande, et vous reconnaissez que nous pouvons refuser de vous vendre des FNP jusqu'à ce que vous fournissiez ces informations et que nous avons déterminés qu'il est permis de vous vendre des FNP en vertu des lois et règlements applicables ;

- e) Transférer le montant des cryptomonnaies et/ou de l'argent Fiat (via le paiement SWIFT ou SEPA) à l'adresse du portefeuille (Wallet) ou au compte bancaire correspondant de la Société qui sera publié sur **WWW.FLINPIK.IO**

7. LIVRAISON DES FNP

Pour recevoir les FNP que vous achetez, vous avez besoin d'un portefeuille Stellar et un lien devra être établie vers le portefeuille FlipNpik (Adresse générée automatiquement). La Société se réserve le droit de prescrire des exigences de portefeuille supplémentaire.

Dans les 15 (quinze) Jours ouvrables suivant la date de fin de la Période ICO, la Société émettra les FNP et livrera rapidement les FNP correspondant à l'adresse de portefeuille Stellar que vous avez fournie.

Vous reconnaissez et acceptez que ces transactions seront régies par les lois françaises et sont soumises à la juridiction exclusive des tribunaux de Paris.

Vous devrez supporter les frais de livraison liés à votre achat de FNP.

Vous êtes responsable de la mise en œuvre de mesures raisonnables pour sécuriser vos portefeuilles, coffres ou tout autre mécanisme de stockage que vous pouvez utiliser pour recevoir et détenir des FNP que vous achetez chez nous, y compris les clés privées requises ou autres informations nécessaires pour accéder à ce mécanisme de stockage. Si vos clés privées ou vos autres identifiants d'accès sont perdus, vous risquez de perdre l'accès à vos FNP. Nous ne sommes pas responsables de ces pertes.

8. PERIODE DE BLOCAGE

Les FNP achetés pendant les Périodes Pré-ICO et ICO ne seront soumis à aucune période de blocage et seront librement transférables dès leur livraison, à condition que le cessionnaire soit un Acheteur Autorisé et que le transfert soit conforme à ces Conditions et avec toutes les lois et réglementations applicables.

Une partie ou la totalité des FNP que vous avez achetés pendant la période de vente privée sera soumise aux périodes de blocage suivantes, au cours desquelles vous vous engagez à ne transférer aucun des FNP que vous avez achetés :

- Pour les FNP achetés avec un bonus de 15% à 25% ; la période de lock-up sera jusqu'à un (1) mois après la date de clôture de l'ICO
- Pour les FNP achetés avec un bonus de plus de 25% jusqu'à 35% ; la période de lock-up sera jusqu'à deux (2) mois après la date de clôture de l'ICO
- Pour les FNP achetés avec un bonus de plus de 35% jusqu'à 50% ; la période de lock-up sera jusqu'à trois (3) mois après la date de clôture de l'ICO

Vous devrez à la Société le montant total reçu de tout transfert réalisé en violation des périodes de blocage convenues entre vous et la société, le cas échéant.

Le FNP sera librement transférable à l'expiration de la période de blocage applicable, à condition que l'ICO soit terminée et que le cessionnaire soit un Acheteur Autorisé et que le transfert soit conforme aux présentes Conditions et aux lois et règlements applicables.

Veuillez noter que les risques décrits dans l'Annexe A peuvent limiter la possibilité de transférer les FNP.

9. UTILISATION DU PRODUIT DE LA VENTE DE JETON DE FNP

Si la Société lève le montant total du financement en euros et après impôts, la Société prévoit que le produit sera utilisé pour couvrir les coûts suivants :

	€m
Coûts initiaux et coûts de propriété intellectuelle	6.5
Coûts de développement	15.3
Coûts de marketing	8.8
Frais administratifs et de transaction	4.4
Total	35

La Société n'est pas liée par ce montant total, ni par ce système de répartition des produits, qui est présenté uniquement à titre informatif. La Société se réserve le droit de le modifier à tout moment et à sa seule discrétion.

Un montant égal ou inférieur à 15% de chaque montant reçu pendant la période de vente privée sera, dès réception par la Société, transféré des comptes bancaires et/ou des portefeuilles cryptomonnaies de l'ICO aux comptes bancaires et/ou au portefeuilles cryptomonnaies de la Société afin d'être immédiatement accessible par la Société pour financer l'ICO.

10. REPRÉSENTATIONS ET GARANTIES

En achetant des FNP chez nous, vous déclarez et garantissez que :

- Vous comprenez que les FNP ne confèrent que les droits spécifiés ci-dessus et ne confèrent aucun autre droit de quelque nature que ce soit vis-à-vis de la Plateforme et/ou de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, tout vote, distribution, rachat, liquidation, (y compris toutes les formes de propriété intellectuelle), ou d'autres droits financiers ou légaux ;
- Vous avez lu, compris et reconnu ces Conditions (y compris toutes les pièces justificatives) ;
- Vous avez consulté vos propres conseillers professionnels quant aux éventuelles conséquences juridiques, fiscales, comptables et financières de votre achat en vertu des lois et règlements applicables ;
- Vous avez une compréhension suffisante de la fonctionnalité, utilisation, stockage, mécanismes de transmission et autres caractéristiques matérielles des cryptomonnaies comme le Bitcoin, l'Ethereum et Stellar, des mécanismes de stockage de tokens (tels que les portefeuilles « Wallet »), des technologies blockchain et ses logiciels, pour comprendre ces Termes et apprécier les risques et les implications de l'achat de FNP ;
- Vous avez obtenu des informations suffisantes de la part de la Société concernant le FNP, la Plateforme et la Société et tout ce qui s'y rapporte afin de prendre une décision éclairée d'achat de FNP ;
- Vous comprenez les restrictions et les risques associés à la création, la distribution et les fonctions du FNP, et reconnaissez et assumez ces risques ;
- Vous êtes conscient des risques commerciaux associés à la Société et à la Plateforme ;
- Vous n'achetez pas des FNP à d'autres fins que les droits spécifiés ci-dessus, y compris, à des fins d'investissement, de spéculation ou à d'autres fins financières ;
- Votre achat de FNP est conforme aux lois et règlements applicables dans votre juridiction, y compris, (i) les dispositions relatives à la capacité juridique et toute autre exigence légale applicable pour l'achat, la détention et l'utilisation du FNP et la conclusion de contrats avec nous, (ii) toute restriction de change ou de

- réglementation applicable à cet achat, et (iii) tout consentement gouvernemental ou autre qui devrait être obtenu ;
- Vous vous conformerez à toute obligation fiscale, découlant de votre achat de FNP, applicable dans votre juridiction ;
 - Si vous achetez des FNP au nom d'une entité, vous êtes autorisé à accepter ces Conditions au nom de cette entité et cette entité sera responsable de toute violation de ces Conditions, que ce soit par vous ou tout autre employé ou agent de cette entité (en référence à « **vous** », dans ces Conditions se référant conjointement à vous et à cette entité) ;
 - Vous n'êtes pas un citoyen ou résident ou domicilié aux États-Unis ou au Canada, ou vous n'achetez pas des FNP depuis les États-Unis ou le Canada.
 - Vous n'êtes pas (i) citoyen ou résident d'une zone géographique dans laquelle l'accès à la Plateforme est interdit par une loi, un décret, un règlement, un traité ou un acte administratif applicable, (ii) un citoyen ou résident de, ou situé dans, une zone géographique soumise à des sanctions ou embargos américains ou d'autres pays souverains (que vous conveniez aussi que, si votre pays de résidence ou d'autres circonstances changent de telle sorte que les déclarations ci-dessus ne sont plus exactes, vous cesserez immédiatement d'utiliser la Plateforme) ;
 - Si vous agissez pour le compte d'une personne morale, vous déclarez et garantissez que (i) cette entité légale est dûment organisée et valablement existante en vertu des lois applicables de la juridiction de son organisation, et (ii) vous êtes dûment autorisé par cette entité légale pour agir en son nom ; et
 - Dans la mesure permise par la loi, vous acceptez à ce titre, le risque de perdre, les FNP que vous achetez auprès de la Société, qu'ils vous soient transférés par la Société en France et que les smartcontracts soient régis par les lois françaises.

11. ANTI-BLANCHIMENT D'ARGENT

Dans le cadre de la responsabilité de la Société en matière de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, la Société et ses sociétés affiliées, filiales, associés ou prestataires de services peuvent exiger une vérification détaillée de votre identité et l'origine des fonds.

La Société et les autres fournisseurs de services s'engagent à fournir des services de KYC « connaissance du client » ou de lutte contre le blanchiment d'argent et les services d'un « **Fournisseur AML** ». La société se réservant le droit de demander les informations nécessaires pour vérifier votre identité ou les propriétaires des FNP.

En cas de retard ou refus de votre part de fournir les informations requises à des fins de vérification, la Société peut refuser votre offre d'achat de FNP ou peut entraîner l'annulation des FNP achetés ou le rachat de tout FNP que vous détenez.

Vous serez tenu de faire ces déclarations à la Société et à tout fournisseur AML, comme la Société ou ce Fournisseur de LBC l'exigera dans le cadre des programmes de lutte contre le blanchiment d'argent ou des règlements, y compris, les représentations auprès de la Société et de tout Fournisseur de LBA que vous n'êtes pas dans un pays, territoire, individu ou entité interdit (i) référencé au Bureau du Contrôle des Actifs Étrangers du Département du Trésor des États-Unis (**OFAC**)¹, (ii) sur la liste consolidée des mesures restrictives en vigueur de la commission européenne², ou (iii) sur la liste des mesures restrictives par pays de la *Direction du Trésor Française*³, et que vous n'êtes pas directement ou indirectement affilié à un tel pays, territoire, individu ou entité.

¹ Accessible at > <https://www.treasury.gov/about/organizational-structure/offices/Pages/Office-of-Foreign-Assets-Control.aspx>

² Accessible at > https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage_en/8442/Consolidated%20list%20of%20sanctions

³ Accessible (in French) at > https://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/8465_tableau-recapitulatif-des-mesures-restrictives-par-pays

Vous justifierez également à la Société et à tout Fournisseur AML que les montants que vous avez apportés ne provenaient pas directement ou indirectement d'activités pouvant contrevenir aux lois et règlements de la France ou d'autres lois et règlements internationaux, y compris les lois et règlements anti-blanchiment.

La Société s'engage (i) à se conformer aux lignes directrices de l'OCDE susceptibles de s'appliquer à ses activités (<http://mneguidelines.oecd.org/guidelines/>), et plus particulièrement (ii) à répondre en toute transparence et coopération à la demande d'information soumise par les autorités fiscales, judiciaires ou réglementaires étrangères.

12. AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

La Société décline expressément toute responsabilité pour toute perte ou dommage direct ou indirect de quelque nature que ce soit découlant directement ou indirectement (i) de la confiance accordée à toute information contenue dans le Livre blanc, (ii) de toute erreur, omission ou inexactitude dans ces informations ou (iii) toute action résultant de ces informations.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI ET SAUF SI SPÉCIFIÉ DANS UN ÉCRIT PAR NOUS, (A) LES FNP SONT VENDUS « TEL QUEL » ET « SELON LA DISPONIBILITÉ » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET LA SOCIÉTÉ DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTES GARANTIES RELATIVES AU FNP, Y COMPRIS, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET DE CONTREFAÇON ; (B) NOUS NE REPRÉSENTONS NI NE GARANTISSONS QUE LE FNP EST FIABLE, ACTUEL OU SANS ERREUR, RÉPOND À VOS BESOINS, OU QUE LES DÉFAUTS DU FNP SERONT CORRIGÉS ; ET (C) NOUS NE POUVONS ET NE GARANTISSONS PAS QUE LE FNP OU LE MÉCANISME DE LIVRAISON DES FNP SONT EXEMPTS DE VIRUS OU D'AUTRES COMPOSANTS DOMMAGEABLES.

Nonobstant ce qui précède, la Société s'engage à garantir contre les vices cachés du FNP qui le rendent impropre à l'usage auquel il est destiné ou qui en altèrent considérablement l'usage, à condition que :

- La Société ne garantit pas, et ne sera en aucun cas tenue pour responsable, des vices cachés qu'elle ne connaissait pas au moment de l'exécution des présentes Conditions ; et
- Les défauts résultant de la survenance d'un risque décrit dans ces Conditions (notamment dans la Pièce A ci-dessous), dans le Livre Blanc ou dans toute autre Termes et Conditions de la Plateforme ne constituent pas des "vices cachés" aux fins de la présente clause que vous connaissiez avant votre achat et qui, par conséquent, ne donneront lieu à aucun dommage ou indemnisation de quelque nature que ce soit.

Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion de certaines garanties ou exclusions de conditions implicites dans les contrats conclus avec les consommateurs. Par conséquent, certaines exclusions de garanties et d'exclusions de cette section peuvent ne pas s'appliquer à vous.

13. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ ET INDEMNISATION

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, vous indemniserez, défendrez et dégagez la Société et nos employés, dirigeants, directeurs, sous-traitants, consultants, actionnaires, fournisseurs, fournisseurs de services, sociétés mères, les filiales, affiliés, agents, représentants, prédécesseurs, successeurs et ayants droit (les « **parties indemnisées** ») contre toutes réclamations, demandes, actions, dommages, pertes, coûts et dépenses (y compris les honoraires d'avocat) qui découlent de (i) votre achat, détention ou utilisation de FNP, (ii) vos responsabilités ou obligations en vertu des présentes Conditions, (iii) votre violation des présentes Conditions, et/ou (iv) votre violation des droits de toute autre personne ou entité.

DANS TOUTE LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE: (A) EN AUCUN CAS LA SOCIÉTÉ OU L'UNE DES PARTIES INDEMNISÉES NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT DÉCOULANT (Y COMPRIS, LORSQU'IL S'AGIT D'UNE PERTE DE VALEUR, DE REVENUS OU DE BÉNÉFICES, DE PERTE D'USAGE OU DE DONNÉES, OU DE DOMMAGES À DES INTERRUPTIONS COMMERCIALES) À L'ACHAT, À LA CONSERVATION OU À L'UTILISATION DE FNP OU AUTREMENT LIÉS AUX PRÉSENTES CONDITIONS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE L'ACTION, SOIT CONTRACTUELLE, DÉLICTEUELLE (Y COMPRIS, LA NÉGLIGENCE SIMPLE, ACTIVE, PASSIVE OU IMPUTÉE), OU TOUT AUTRES THÉORIES JURIDIQUES OU ÉQUITABLES (MÊME SI LA PARTIE A ÉTÉ

AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES ET QU'ELLE SOIT INDIQUÉE SI CES DOMMAGES ÉTAIENT PRÉVISIBLES); ET (B) EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE LA SOCIÉTÉ ET DES PARTIES INDEMNISÉES (CONJOINTEMENT), DE CONTRAT, DE GARANTIE, DE DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE ACTIVE, PASSIVE OU IMPUTÉE) OU AUTRE THÉORIE, DÉCOULANT DE OU CONCERNANT AUX PRÉSENTES CONDITIONS OU À L'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LES FNP, DÉPASSANT LE MONTANT QUE VOUS NOUS PAYEZ POUR L'ACHAT DE FNP.

LES LIMITATIONS ÉNONCÉES CI-DESSUS NE LIMITERONT NI EXCLURONT LA RESPONSABILITÉ POUR NÉGLIGENCE GRAVE, FRAUDE OU FAUTE INTENTIONNELLE, VOLONTAIRE OU INCAPACITÉ DE LA COMPAGNIE.

Certaines juridictions n'autorisent pas la limitation ou l'exclusion de responsabilité pour les dommages annexes ou indirects. Par conséquent, certaines des limitations de cette section peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Toute Partie Indemnisée ou toute autre personne identifiable qui ne rentre pas dans le cadre des présentes Conditions peut appliquer les droits qui lui sont accordés en vertu des présentes Conditions comme si elle était une partie aux présentes Conditions. Sauf dans les cas expressément prévus dans la phrase précédente, une personne qui n'est pas partie aux présentes Conditions n'aura aucun droit de faire respecter les termes de ces Conditions. Nonobstant toute modalité des présentes Conditions, le consentement ou la notification à toute personne qui n'est pas partie aux présentes Conditions ne sera pas requise pour toute résiliation ou accord de toute modification, renonciation, cession, novation, libération ou règlement en vertu des présentes Conditions et ce, à tout moment.

En outre, les parties indemnisées ne seront pas responsables de la survenance de tout autre événement indépendant de leur volonté.

14. LIBÉRATION

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, vous libérez la Compagnie et les autres parties indemnisées de toute responsabilité, réclamations, demandes et / ou dommages (réels et indirects) de toute sorte et nature, connus et inconnus (y compris, mais sans s'y limiter à des réclamations pour négligence), résultant de ou liés à des différends entre les utilisateurs et les actes ou omissions de tiers.

VOUS RENONCEZ EXPRESSÉMENT AUX DROITS QUE VOUS POUVEZ AVOIR EN VERTU DE TOUT AUTRE STATUT OU PRINCIPES COMMUNS QUI LIMITERAIENT AUTREMENT LA COUVERTURE DU PRÉSENT COMMUNIQUÉ POUR NE COMPRENDRE QUE LES RÉCLAMATIONS QUE VOUS POURRIEZ CONNAÎTRE OU SUSPECTER COMME EXISTANT AU MOMENT DE L'ACCEPTATION DU PRÉSENT COMMUNIQUÉ.

15. DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Ces Conditions seront régies par, et interprétées et appliquées conformément aux lois de la [France], sans égard aux règles de conflit de lois qui entraîneraient l'application des lois de toute autre juridiction. Tout litige entre les parties découlant ou lié à ces conditions ou à son objet ou formation (y compris les litiges non contractuels) qui n'est pas soumis à l'arbitrage sera résolu devant les tribunaux de [Paris].

Les Parties coopéreront de bonne foi pour résoudre tout différend, controverse ou réclamation découlant de, liées ou en relation avec ces Conditions, y compris en ce qui concerne la formation, l'applicabilité, la violation, la résiliation, la validité ou l'applicabilité de celles-ci (un « **différend** »). Si les Parties ne sont pas en mesure de résoudre un différend dans les 90 (quatre-vingt-dix) jours suivant la notification de ce différend à toutes les parties, ce différend sera porté devant les tribunaux compétents de Paris, aucun document ne pouvant entraîner une novation ou une renonciation à cette clause de juridiction.

Tout litige découlant de ou lié à ces Conditions est personnel à vous et à la Société et ne sera pas présenté comme un recours collectif ou tout autre type de procédure représentative. Il n'y aura pas d'arbitrage de classe ou d'arbitrage dans le cadre duquel une personne tentera de régler un différend en tant que représentant d'une autre personne ou d'un groupe d'individus.

De plus, un différend ne peut être intenté en tant que recours collectif ou autre, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'arbitrage, ou au nom de toute autre personne ou groupe de personnes.

16. DIVERS

Ces Conditions, y compris leurs Expositions, constituent l'intégralité de l'accord entre vous et nous relatif à votre achat de FNP.

Si un terme, une clause ou une disposition des présentes Conditions est jugé illégal, nul ou inapplicable, alors ce terme, clause ou disposition sera séparable de ces Conditions et n'affectera pas la validité ou l'applicabilité de toute partie restante de ce terme, clause ou disposition, ou tout autre terme, clause ou disposition des présentes Conditions.

Nous pouvons modifier ces conditions de temps en temps si cela est raisonnablement nécessaire. Si nous apportons des modifications, nous afficherons les Conditions modifiées sur WWW.FLIPNPIK.IO. Les modalités modifiées entreront en vigueur immédiatement.

Nous pouvons céder nos droits et obligations en vertu des présentes Conditions.

Notre incapacité à exercer ou à appliquer tout droit ou disposition des présentes Conditions ne constituera pas une renonciation à ce droit ou à cette disposition.

Nous ne serons pas responsables de tout retard ou manquement à exécuter toute obligation en vertu des présentes Conditions lorsque le retard ou la défaillance résulte de toute cause hors de notre contrôle.

L'achat de FNP, la détention de FNP ou l'utilisation de FNP, ne crée aucune forme de partenariat, « Joint Venture » ou toute autre relation similaire entre vous et nous.

Sauf disposition contraire des présentes, les présentes Conditions sont uniquement destinées à vous et à nous et ne sont pas destinées à conférer des droits de bénéficiaire tiers à une autre personne ou entité.

Vous acceptez et reconnaissez que tous les accords, avis, divulgations et autres communications que nous vous fournissons, y compris les présentes Conditions, seront fournis sous format électronique.

Date : 30 MAI 2018

PIÈCE A

Avertissement des risques

En achetant, détenant et utilisant des FNP, vous reconnaissez et assumez expressément les risques suivants :

Risque de perte d'accès aux FNP en raison de la perte des documents d'identification

Jusqu'à ce qu'il soit distribué à l'acheteur, les FNP dudit acheteur peuvent être liés à un compte de la société. Vous ne pouvez accéder au compte de la société qu'en utilisant les informations d'identification sélectionnées par l'acheteur. La perte de ces informations entraînera la perte du FNP. Les bonnes pratiques conseillent aux acheteurs de stocker leurs informations d'identification de manière sécurisée dans un ou plusieurs emplacements de sauvegarde séparés géographiquement de l'emplacement de travail.

Risques associés aux protocoles Ethereum, Bitcoin et Stellar

Le FNP et la plateforme sont basés sur les protocoles Ethereum, Bitcoin et Stellar. Par conséquent, tout dysfonctionnement ou tout fonctionnement imprévu des protocoles Ethereum, Bitcoin et Stellar peut entraîner un dysfonctionnement de la plateforme ou du FNP. L'Ethereum, le Bitcoin et le Stellar peuvent eux-mêmes perdre de la valeur de la même manière que le FNP.

Risques associés aux informations d'identification de l'acheteur

Tout tiers qui obtient l'accès aux informations d'identification ou aux clés privées de l'acheteur peut obtenir les FNP de l'acheteur. Pour minimiser ce risque, les acheteurs doivent se protéger contre les personnes qui accèdent sans autorisation à leurs appareils électroniques.

Risque juridique et risque d'intervention réglementaire défavorable dans une ou plusieurs juridictions

Les technologies Blockchain ont été examinées par divers organismes de réglementation dans le monde entier, y compris au sein de l'Union européenne. L'ICO a été structurée pour se conformer à la législation de l'UE applicable au moment de l'offre.

Le fonctionnement de la Plateforme et des FNP peuvent être affectés par des lois restrictives, la publication d'avis restrictifs ou négatifs, la délivrance d'injonctions par les régulateurs nationaux, l'initiation de mesures réglementaires ou d'enquêtes, y compris, l'utilisation ou la propriété de Token tels que le FNP, ce qui peut empêcher ou limiter le développement de la Plateforme.

Compte tenu de l'absence de qualifications crypto-monnaies dans la plupart des pays, il est fortement recommandé à chaque acheteur de procéder à une vérification juridique et fiscale de l'achat et de la propriété de FNP en fonction de sa nationalité et de son lieu de résidence.

Risque concurrentiel, plateforme non-officielle

Après les préventes et le développement de la version originale de la Plateforme, il est possible que d'autres plateformes aient été créées en utilisant le même code open-source et le même protocole open-source que celui de La Plateforme. La Plateforme officielle peut se trouver en concurrence avec ces alternatives, plateformes « non officielles » basées sur le FNP, qui pourraient avoir un impact négatif sur La Plateforme et le FNP.

Risque de désintérêt pour la plateforme ou les applications distribuées

Il est possible que la plate-forme ne soit pas utilisée par un grand nombre d'entreprises, de particuliers et d'autres organisations, et que l'intérêt du public pour la création et le développement d'applications distribuées puisse être limité. Un tel manque d'intérêt pourrait avoir un impact sur le développement de la Plateforme et, par conséquent, sur les utilisations ou la valeur potentielle du FNP.

Risque que la Plateforme ne soit pas développée

Les FNP sont destinés à être utilisés exclusivement sur la Plateforme. La valeur du FNP est donc fortement corrélée avec l'existence de cette Plateforme et de ce réseau, qui n'a pas encore été mis en œuvre. Le FNP peut perdre tout ou partie de sa valeur si la Plateforme n'est jamais complètement développée, pour quelque raison que ce soit, y compris des événements économiques, financiers, politiques, environnementaux, sociaux ou réglementaires, indépendants de la volonté de la Société ou non, susceptibles d'affecter le développement de la Plateforme.

Risque que la plateforme, telle que développée, ne réponde pas aux attentes des acheteurs

La plateforme est actuellement en cours de développement et pourrait subir une refonte importante avant son lancement. Pour un certain nombre de raisons, toutes les attentes des acheteurs concernant la forme et la fonction de la Plateforme ou du FNP ne peuvent être remplies à la date de lancement, y compris les changements dans la conception, la mise en œuvre et l'exécution de la plate-forme.

Une plateforme avec des caractéristiques similaires a déjà été développée sans l'utilisation de la technologie blockchain (« l'**application** ») et est actuellement exploitée au Canada. La plateforme est encore en cours de création en Europe et dans d'autres pays (Excluant l'Amérique du Nord) et sera développée et exploitée par la Société. Le terme « **Plateforme** » se réfère uniquement à la plateforme utilisant la technologie blockchain et étant développée pour être exploitée en Europe et dans d'autres pays, à l'exclusion de l'Amérique du Nord.

Risque de vol et de piratage

Les pirates (« Hackers ») ou d'autres groupes ou organisations malveillantes ou criminelles peuvent tenter d'interférer avec la Plateforme ou la disponibilité du FNP de plusieurs façons, y compris, attaques par refus de service, attaques Sybil, mystification, surfing, attaques par malwares ou attaques consensuelles.

Risque de failles de sécurité dans le logiciel d'infrastructure de la Plateforme

Le logiciel de la Plateforme est basé sur un logiciel open-source. Il existe un risque que l'équipe de la Société, ou d'autres tiers, introduise intentionnellement ou involontairement des failles ou des bugs dans l'infrastructure de la Plateforme, interférant l'utilisation, ou la perte, de FNP.

Risque de faille ou avancée dans le domaine de la cryptographie

Les progrès de la cryptographie, ou les progrès techniques tels que le développement des ordinateurs quantiques, peuvent présenter des risques pour les cryptomonnaies et la Plateforme, ce qui pourrait entraîner le vol ou la perte de FNP.

Risque d'une attaque minière

Comme pour les autres Token et crypto-monnaies décentralisés, la blockchain utilisée pour la Plateforme est vulnérable aux attaques minières, y compris, les attaques « dual-expense », les attaques minières puissantes, les attaques « selfish mining » et les attaques critiques. Toute attaque réussie représente un risque pour la Plateforme, la performance et le séquençement attendu des marchés de la société, ainsi que la performance et le séquençement attendu des calculs des contrats Ethereum. Malgré les meilleurs efforts de l'équipe de la Société, il existe un risque d'attaques minières connues ou nouvelles.

Risque que la Plateforme ne soit pas utilisée ou adoptée

Tandis que le FNP ne devrait pas être considéré comme un investissement, la valeur est appelée à changer avec le temps. Cette valeur peut être limitée si la Plateforme n'est pas suffisamment utilisée et adoptée. Dans ce cas, il pourrait y avoir peu ou pas de marchés au lancement de la Plateforme, ce qui limiterait la valeur du FNP.

Risque d'un marché limité pour le FNP

Il n'existe actuellement aucune plateforme d'échanges sur lequel le FNP peut être échangé. Si des plateformes d'échanges se développent, elles seront probablement nouvelles et soumises à une surveillance réglementaire. Elles peuvent donc être plus vulnérables à la fraude et aux défaillances que les plateformes établies et réglementées qui existent pour d'autres produits. Dans le cas où des plateformes d'échanges, représentant une partie substantielle du volume des échanges de FNP, sont impliquées dans des fraudes, des failles de sécurité ou d'autres problèmes opérationnels, les défaillances de ces échanges peuvent limiter la valeur du FNP ou sa liquidité.

Risque d'une perte non-assurable

Contrairement aux comptes bancaires ou aux comptes d'autres institutions financières réglementées, les fonds détenus par l'intermédiaire de la Société ou du réseau Ethereum ne sont généralement pas assurés. À l'heure actuelle, il n'existe aucun agent d'assurance public ou privé offrant aux acheteurs une couverture contre une perte de FNP ou une perte de sa valeur.

Risque de dissolution du projet de la Société

Pour un certain nombre de raisons, y compris, une fluctuation défavorable de la valeur du Bitcoin, de l'Ether ou de Stellar, une fluctuation défavorable de la valeur du FNP, l'échec des partenariats ou des revendications de propriété intellectuelle concurrentes, le projet de la Société peut ne plus être viable et peut être dissous ou simplement ne pas être lancé.

La Société peut conclure des contrats à terme et/ou futures afin de limiter tout risque auquel elle pourrait être confrontée avec la vente de FNP, notamment le risque après la conversion des cryptomonnaies acquises lors de l'ICO en devises Fiat ; la Société pourrait ne pas disposer de fonds suffisants pour rembourser les acheteurs de token au cas où l'ICO serait annulée.

La Société peut conclure des contrats à terme et/ou futures afin de limiter le risque de fluctuation des cryptomonnaies auquel elle pourrait être exposée avec la vente de FNP, et en particulier le risque que la dévaluation des cryptomonnaies pourrait entraîner ; la Société pourrait ne pas disposer de fonds suffisants pour mener toutes ses activités ni réaliser son plan de développement.

Risque de dysfonctionnement de la Plateforme

La Plateforme peut être affectée par un dysfonctionnement, y compris, un dysfonctionnement entraînant la perte de FNP ou d'informations commerciales.

Risques imprévus

Les crypto-monnaies et les Tokens sont une nouvelle technologie non éprouvée. En plus des risques stipulés ci-dessus, il existe d'autres risques que l'équipe de la Société ne peut prédire. Des risques peuvent également survenir de façon imprévue ou des changements dans les risques stipulés aux présentes.

Risque lié au financement de l'ICO pendant la période de vente privée

Un montant égal à 15% de chaque montant reçu pendant la période de vente privée sera immédiatement transféré des comptes bancaires et/ou portefeuilles crypto-monnaies de l'ICO aux comptes bancaires et/ou aux portefeuilles crypto-monnaies afin d'être immédiatement accessible par la Société pour financer l'ICO.

Il y a un risque que ce montant, au *prorata* du prix d'achat que vous avez payé pour le FNP, ne puisse jamais être remboursé.

PIÈCE B

Acheteur autorisé

À la base, tous les acheteurs sont des « **acheteurs autorisés** », sauf les suivants :

- Un acheteur dont l'acquisition de FNP entraînerait une violation de la loi ou des exigences d'un pays ou d'une autorité gouvernementale, y compris des règlements ou des conventions contre le blanchiment d'argent ;
- Un acheteur qui est (ou achète pour le compte de, ou est directement ou indirectement affilié à) dans un pays ou sur un territoire interdit, un individu ou une entité, listé (i) sur le site Web OFAC du Département du Trésor des États-Unis⁴, (ii) sur la liste consolidée des mesures restrictives en vigueur de la Commission européenne⁵, ou (iii) sur le tableau récapitulatif des mesures restrictives par pays de la *Direction du Trésor*⁶;
- Un acheteur qui est (i) un citoyen ou un résident d'une zone géographique dans laquelle l'accès à la Plateforme est interdit par une loi, un décret, un règlement, un traité ou un acte administratif applicable, (ii) un citoyen ou résident d'une zone géographique soumise à des sanctions ou à des embargos des États-Unis ou d'autres pays souverains ;
- Un acheteur qui agit, directement ou indirectement, au nom d'une personnalité politique étrangère de haut rang, de tout membre de la famille immédiate d'un haut responsable politique étranger ou de tout proche associé à haut responsable politique étranger⁷ à moins que la Société, après avoir été spécifiquement informée par écrit par l'acheteur qu'elle est une telle personne, procède à une vérification supplémentaire, et détermine que l'achat est autorisé ;
- Un acheteur ou une entité agissant à titre d'administrateur, d'agent, de représentant ou de prête-nom pour une banque étrangère⁸;
- Un acheteur, ou un acheteur qui est une entité agissant en tant qu'administrateur, agent, représentant ou prête-nom pour une personne, qui est un citoyen ou résident ou domicilié aux États-Unis ou au Canada ou qui achète des FNP d'un endroit aux États-Unis ou au Canada ;
- Un acheteur, ou un acheteur qui est une entité agissant en qualité d'administrateur, d'agent, de représentant ou de prête-nom pour une « U.S. Person » (au sens de « Régulation S » de la Securities Act 1933 de la loi américaine) ; et
- Un acheteur qui est un particulier agissant à titre non-professionnel en tant que simple consommateur au sens de la directive européenne 2011/83 / UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011 relative aux droits des consommateurs.

⁴ Accessible at > <https://www.treasury.gov/about/organizational-structure/offices/Pages/Office-of-Foreign-Assets-Control.aspx>

⁵ Accessible at > https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage_en/8442/Consolidated%20list%20of%20sanctions

⁶ Accessible (in French) at > https://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/8465_tableau-recapitulatif-des-mesures-restrictives-par-pays

⁷ Senior foreign political figure means a senior official in the executive, legislative, administrative, military or judicial branches of a foreign government (whether elected or not), a senior official of a major foreign political party or a senior executive of a foreign government-owned corporation. In addition a senior foreign political figure includes any corporation, business or other entity that has been formed by, or for the benefit of, a senior foreign political figure. The immediate family of a senior foreign political figure typically includes the political figure's parents, siblings, spouse, children and in-laws. A close associate of a senior foreign political figure is a person who is widely and publicly known internationally to maintain an unusually close relationship with the senior foreign political figure, and includes a person who is in a position to conduct substantial domestic and international financial transactions on behalf of the senior foreign political figure.

⁸ Foreign shell bank means a foreign bank without a physical presence in any country, but does not include a regulated affiliate.